FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Whirlpool Corporation
2000 N. M-63
Benton Harbor, MI 49022
1 800 643-0961 (É.-U.)
1 888 253-2668 (CANADA)
(Pour toute question et en cas d'urgence)
1 800 424-9300 ou 1 703 527-3887 (CHEMTREC)
Préparé par Laboratoire

NOM DU PRODUIT : NUMÉRO DU PRODUIT :	Pastille nettoyante pour laveuse affresh® W10549845; W10135699; W10549846; W10501250; W10549850; W11224356; W11756278;W11756278B;W10549845B;W10921682B; W10135699B ;W10501250B
NUMÉRO DE REGISTRE CAS :	SANS OBJET, LE PRODUIT EST UN MÉLANGE
UTILISATION DU PRODUIT :	Nettoyant pour laveuse

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH conformément à la norme de communication des dangers de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) et au SIMDUT 2015.

Classification des dangers physiques :
Solide oxydant : Catégorie 2

Classification des dangers pour la santé :
Toxicité aiguë : Catégorie 4
Irritation de la peau : non classé
Irritation des yeux : Catégorie 2



Étiquetage :
Symbole : Point d'exclamation
Mention d'avertissement : Avertissement
Avertissement de risque : Dangereux si avalé. Cause une irritation des yeux.
Mise en garde : Éviter le contact direct avec les pastilles. Tenir loin des sources de chaleur. Tenir à l'écart des matières combustibles.
Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles. Porter des gants protecteurs, des protections pour les yeux et pour le visage.
En cas d'incendie, utiliser de l'eau ou des poudres extinctrices. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.
Se laver les mains en profondeur après chaque manipulation. En cas d'ingestion : Appelez un médecin si vous vous sentez mal.
Rincer la bouche. Si entré en contact avec la peau : laver abondamment à l'eau. Si une irritation de la peau se produit : Obtenir un avis médical. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
En cas de contact avec les yeux : Rincer prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes.
En cas de port de lentilles cornéennes, les retirer, si possible. Continuer de rincer. Si l'irritation des yeux persiste, Obtenir un avis médical.

Mettre au rebut conformément aux exigences municipales, provinciales et nationales.

SECTION 3 – COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

COMPOSANT	**NUMÉRO CAS**	**% DE CONCENTRATION**
Percarbonate de sodium	15630-89-4	>30 - <60
Carbonate de sodium	497-19-8	15 – 40
Glucono-delta-lactone	90-80-2	1 – 15
Polyéthylène glycol	25322-68-3	1 – 15
Acétate de sodium	127-09-3	1 – 15
Parfum†	Exclusif	<1

†Les ingrédients pour le parfum peuvent inclure ceux qui se trouvent sur **http://ifrafragrance.org**

REMARQUE : Tous les composants sont listés ici.

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

Voies de pénétration : par les yeux, la peau, la bouche et l'inhalation.

Contact avec les yeux : Rincer prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. En cas de port de lentilles cornéennes, les retirer, si possible. Continuer de rincer. Si l'irritation des yeux persiste, Obtenir un avis médical.
Contact avec la peau : Laver avec de grandes quantités d'eau pendant 15 minutes. Si une irritation de la peau se produit : Consulter un médecin. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
Ingestion : Rincer la bouche. En cas d'ingestion : Appelez un médecin si vous vous sentez mal.
Inhalation : Sortir à l'air frais. Si la respiration est difficile, consulter un médecin.
Effets retardés : Aucun connu.

SECTION 5 – PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE LE FEU

Moyens d'extinction : Eau pulvérisée, poudre chimique sèche tous usages, CO_2

Éléments de combustion dangereux : La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des oxydes d'azote.

Procédures spéciales de lutte contre le feu :
Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements protecteurs appropriés à la lutte contre les incendies d'origine chimique.

SECTION 6 – MESURES EN CAS DE FUITES ACCIDENTELLES

Précautions personnelles : Selon l'étendue de la fuite accidentelle, il peut être nécessaire de demander l'aide de pompiers ou d'intervenants d'urgence possédant l'équipement de protection personnelle pour le nettoyage.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le nettoyage. S'assurer de protéger les yeux et la peau afin d'éviter le contact accidentel durant le nettoyage. Porter des vêtements protecteurs, des lunettes protectrices et des gants. Porter un masque antipoussière en présence de particules en suspension. Assurer une ventilation appropriée. Éviter toutes sources d'inflammation, surfaces chaudes ou flammes nues.

Précautions environnementales : Empêcher tout déversement de pénétrer les égouts pluviaux, canaux de drainage ou d'entrer en contact avec la terre.

Matériaux et modes de confinement et de nettoyage : Éliminer toute source d'inflammation. En cas de déversement important, ramasser à la pelle et transférer dans un contenant jetable (par exemple, un fût de stockage en plastique à revêtement intérieur en fibres) et en disposer conformément aux exigences municipales, provinciales et nationales. En cas de déversement mineur, utiliser un balai et jeter dans un contenant à déchets approprié. La zone où s'est produit le déversement devrait être rincée et séchée de sorte qu'il ne reste aucun résidu.

SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire : Éviter tout contact avec les yeux. Éviter le contact prolongé et répété avec la peau et éviter de respirer les poussières. Se laver les mains en profondeur après chaque manipulation.

Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités : Entreposer à l'écart de toute source d'inflammation, dans un endroit frais muni d'un système d'extincteurs à eau du type par aspersion. Assurer une bonne ventilation. Ranger le produit dans un endroit à température contrôlée, de 0 à 40 °C. Un taux d'humidité inférieur à 40 % est recommandé pour assurer la viabilité du produit. Ne pas ranger près de produits à base forte ou à forte acidité.

SECTION 8 – CONTRÔLE D'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Aperçu : Comme dans le cas de tout produit chimique, des mesures doivent être prises afin de réduire les possibilités de formation de particules ou de déversements. Éviter la formation de poussières. Éviter le contact direct avec les pastilles. De bonnes pratiques d'hygiène personnelle doivent être adoptées. Se laver les mains après chaque manipulation de ce produit.

Protection de la peau : Si un contact répété ou prolongé avec le produit est susceptible de se produire, porter des gants de néoprène. De bonnes pratiques d'hygiène personnelle doivent être adoptées. Se laver les mains après chaque manipulation de ce produit.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique :	Solide
Apparence :	Pastille blanche
Odeur :	Citron

Densité :	Non disponible
Pression de vapeur :	Non disponible
Densité de vapeur :	Non disponible
Taux d'évaporation :	Non disponible
Point d'ébullition :	Non disponible
Point de congélation/fusion	Non disponible
pH :	9 - 11
Viscosité :	Sans objet
Solubilité :	Soluble dans l'eau
LogK_{ow} :	Non disponible

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité générale : Ce produit est stable en conditions normales. Protéger le produit des rayons directs du soleil.

Matériaux incompatibles : Éviter tout contact avec les matières comburantes.
Éviter tout contact avec des acides et bases fortes.
Éviter tout contact avec des matières réactives (entre autres, sodium, calcium, zinc)

Polymérisation dangereuse : Non

Décomposition dangereuse : La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des oxydes d'azote.

SECTION 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Toxicité aiguë :

Test	Résultats	Base
DL50 orale (rat) mg/kg (dose létale médiane)	Catégorie 4	Selon les ingrédients
DL50 cutanée (lapin) mg/kg	Non classé	Selon les ingrédients
DL50 inhalée mg/L (poussières)	Non classé	Selon les ingrédients
Irritation de la peau	Non classé	Selon les ingrédients
Irritation des yeux	Irritant – catégorie 2	Selon les ingrédients

Il a été établi que ce produit possède une DL50 orale chez les rats de 1464 mg/kg selon la quantité d'ingrédients individuels qu'il contient, selon les calculs indiqués dans le Règlement (Normes - 29 CFR), partie 1910.1200 des Critères de risque pour la santé, Annexe A.1.3.
https://www.osha.gov/laws-regs/regulations/standardnumber/1910/1910.1200AppA

Contact avec les yeux : éviter tout contact avec les yeux. Le contact direct peut causer une irritation sérieuse des yeux.

Contact avec la peau : Un contact direct prolongé ou répété peut irriter la peau.

Ingestion : Peut causer une légère irritation des voies intestinales si de grandes quantités sont ingérées.

Inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires si une grande quantité de poussières ou vapeurs est inhalée.

Toxicité à long terme :

Aucun connu. Aucun des ingrédients n'est répertorié par le CIRC (Centre international de recherche contre le cancer), NTP, OSHA ou ACGIH comme cancérogène.

SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Ce produit a été approuvé par l'agence EPA américaine pour porter le logo *Safer Choice*.
Pour plus de renseignements, consulter www.epa.gov/saferchoice
Ce produit ne contient pas de chlore, de phosphates, de borates ou d'acide éthylènediaminetétracétique.

SECTION 13 – FACTEURS RELATIFS À LA MISE AU REBUT

Aucun ingrédient de ce produit ne constitue un déchet dangereux.
Mettre au rebut conformément aux exigences municipales, provinciales et nationales. Ne pas libérer ce produit dans une nappe d'eau ou sur le sol.

SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT

D.O.T. Renseignements quant à l'expédition : Non réglementé comme marchandise dangereuse au titre du 49 CFR relatif au transport de matière dangereuse
D.O.T. Catégorie de risque : Non dangereux
Classification UN : Non réglementée.

SECTION 15 – INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Ce produit ou tous ses composants sont répertoriés dans l'Inventaire américain des substances chimiques existantes en vertu de la *Toxic Substance Control Act* (TSCA). Ce produit ou tous ses composants sont répertoriés au Canada dans la Liste Intérieure des substances (LIS).

Classification des risques selon SARA 302/304 : Aucun.
Classification des risques selon SARA 311/312 : Sans objet
Substances extrêmement toxiques selon SARA 313 : Aucun.

CALIFORNIA Prop. 65 Aucun.

Système canadien de classification :
Classification du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) : D2B

SECTION 16 – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Cote du SIML
Santé – 1 Inflammabilité – 0 Dangers physiques - 0 PPE – X

Date d'émission : le 29 déc. 2025
Remplace : Le 15 déc. 2025
Version : 6.0

AVIS AUX LECTEURS : Les renseignements de cette fiche de données de sécurité ont été fournis avec exactitude et en toute bonne foi par Whirlpool Corporation. Aucune garantie - ni expresse, ni implicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exactitude de ces informations. Il appartient au consommateur de déterminer l'utilisation ou la manipulation appropriée et d'utiliser les mesures de sécurité pouvant s'imposer. Les conditions d'utilisation étant hors de notre contrôle, nous nous dégageons de toute responsabilité à l'égard de la manipulation sécuritaire de ce produit.

FIN DE LA FDS